



Réf. : HM-Cx-2020-11

A l'attention des Responsables des  
Eglises membres de la Cevaa :  
Présidents, Modérateurs,  
Secrétaires généraux, Secrétaires synodaux

Montpellier, le 1<sup>er</sup> juillet 2020

**Objet : report de l'Assemblée Générale d'octobre 2020 à octobre 2021**

Mesdames et Messieurs les Responsables d'Eglises,

Que le Paix de Christ soit avec vous !

Le Conseil exécutif de la Cevaa s'est réuni en visioconférence les 24, 25 et 27 juin 2020. Tous les membres du Conseil y ont pris part depuis les pays où ils résident.

Les membres du Conseil ont examiné le contexte sanitaire mondial actuel avec la Covid-19 et l'organisation de notre Assemblée Générale initialement prévue du 17 au 24 octobre 2020. Ils ont envisagé plusieurs scénarios, selon que les mesures de distanciation sanitaire actuelles seront maintenues, renforcées ou assouplies. La Covid-19 est encore présente et le virus continue à circuler. Les gestes barrières sont en vigueur dans tous les pays, et ne vont pas disparaître tout de suite. La pandémie continue à progresser en Afrique et en Amérique Latine, et le pic n'est pas encore atteint. Les frontières aériennes de certains pays sont encore fermées, les ouvertures seront progressives et varieront selon le pays d'origine, et des mesures de quarantaine selon la provenance sont plausibles. Les délivrances de visa sont encore suspendues. Il existe toujours un climat de peur, de méfiance.

Au vu de tout cela, et se référant aux Articles 21 et 22 de notre Règlement Intérieur qui stipulent : « l'Assemblée Générale est convoquée en session ordinaire par le Conseil exécutif trois mois à l'avance, aux lieu et dates déterminés par celui-ci. Si, pour une raison quelconque, la session ne peut se réunir comme prévu, le Conseil exécutif fixe le plus rapidement possible une nouvelle date et éventuellement un nouveau lieu », **les membres du Conseil ont décidé que l'Assemblée Générale sera reportée d'un an, soit : du 02 au 10 octobre 2021 à Bossey en Suisse.** Cela signifie que :

- Les mandats de la Présidente et des membres du Conseil exécutif actuel sont prolongés d'un an.
- Les Coordinations actuelles continuent leur travail jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.
- La Modératrice et le Vice-modérateur de l'Assemblée Générale restent inchangés.

« Que le Dieu de l'espérance vous remplisse de toute joie et de toute paix dans la foi, pour que vous abondiez en espérance, par la puissance du Saint-Esprit ! » (Rom. 15, 13).

Avec mes fraternelles salutations en Christ.



Pour le Conseil exécutif de la Cevaa :  
La Présidente, Madame Henriette MBATCHOU